DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Cambodge | E-Visa Affaires

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et**valide au moins 6 mois après la sortie prévue**du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **1 réponse (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
- Quel sera votre point d'entrée au Cambodge ?

Cela doit être obligatoirement parmi les points d'entrée suivants :
* Aéroport de Phnom Penh
* Aéroport de Siem Reap
* Aéroport de Sihanoukville
* Cham Yeam (Koh Kong) frontière avec la Thaïlande
* Poi Pet (Banteay Meanchey) frontière avec la Thaïlande
* Bavet (Svay Rieng) frontière avec le Vietnam
* Tropaeng Kreal (Stung Treng) frontière avec le Laos.

Cependant, il est possible de sortir du Cambodge par les 15 postes de frontières que compte le pays.

Cette information nous permettra d'obtenir votre e-visa. **Les arrivées au Cambodge par voie fluviale ne sont pas possibles avec un e-visa.**

Attention : en cas de voyage d'affaires avec matériel, ou en cas de travail, il faut demander un visa sur passeport auprès du Consulat.